



Commune de Courtepin

Cahier des charges

Auxiliaire de la petite enfance (H/F)

1. Données générales

Création	05.02.2026	Poste	Auxiliaire de la petite enfance
Fonction	Auxiliaire de la petite enfance	Supérieur direct	Conseillère communale
Salaire horaire		Taux d'activité	2 demi-journées/semaine
Création du poste	08.2026		

2. Mission générale du poste

La personne aura pour mission principale d'accompagner l'éducatrice en place dans l'accueil, l'accompagnement et le soutien au développement des enfants confiés à la structure, en accord avec le projet pédagogique, les valeurs et les normes cantonales.

Le/a titulaire du poste :

- Assure la présence auprès des enfants pendant les activités et les sorties proposées (jeux, goûter, sortie à la place de jeu, activités en forêt).
- Contribue à l'application des rituels favorisant le bien-être, la sécurité et le développement global des enfants.
- Gère les changes de couches et organise les passages aux toilettes
- Encourage les enfants à faire seul. (S'habiller, ranger, se laver les mains...)
- Participe à l'animation d'activités pédagogiques adaptées à l'âge et aux besoins des enfants.
- Collabore étroitement avec l'éducatrice pour assurer une continuité pédagogique.
- Participe à la mise en place des activités et à l'organisation pratique du groupe.
- Observe et rend compte à l'éducatrice des réactions, besoins ou progrès des enfants. Transmet les informations pertinentes concernant les enfants.
- Accueille les enfants et leurs familles avec respect et professionnalisme.
- Communique de manière claire et constructive avec l'éducatrice et les parents.
- Veille au respect des normes de sécurité, d'hygiène et de bien-être de la structure, selon les directives cantonales en vigueur.
- Respecte les règles internes et participer à leur mise en œuvre
- S'engage à respecter une discréetion absolue sur tous les faits, informations et documents dont elle pourra avoir connaissance dans l'exercice de ses fonctions.

3. Exigences particulières inhérentes au poste

- Formation dans le domaine de la petite enfance souhaitée (ASE CFC ou équivalent).
- Personne en formation ASE ou formation équivalente admissible.
- Expérience dans l'accueil collectif d'enfants, un atout.
- Bon contact avec les enfants, sens de l'écoute et empathie.
- Capacité à travailler en collaboration avec l'éducatrice en charge et lui apporter du soutien
- Sens de l'organisation, autonomie, sens des responsabilités.
- Connaissance de la langue française (oral et écrit) ; l'allemand est un atout selon contexte local.
- Capacité à observer, analyser et réagir de manière appropriée aux besoins des enfants.
- Fiabilité, patience, créativité et dynamisme.
- Attitude bienveillante et respect des valeurs éducatives de la structure.
- Adaptabilité et esprit d'équipe

Lieu, date	Courtepin, le		Lieu, date	
Signatures			Signature	
	Martin Moosmann Syndic	Anne Rochat Secrétaire communale		
<p><i>La forme masculine employée dans ce document a valeur de genre neutre et désigne aussi bien les hommes que les femmes.</i></p>				